

## LE MANS URBAN TRAIL    REGLEMENT 2025

### **CONCURRENTS :**

LE MANS URBAN TRAIL, épreuve inscrite au calendrier des courses running, est organisée par Endurance 72. Il s'agit d'une organisation sportive de course à pied sur des distances de 6, 9 et 19 km au cœur de la Cité Plantagenêt, Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés hommes, femmes. (Voir LIMITES D'AGE)

### **ORGANISATION GÉNÉRALE DES DÉPARTS :**

Trail Urbain 6 Km « Plantagenet »    Limité à 300 inscrits  
Départ le 23 mars 2024 à **13h15**.

Trail Urbain : 19 km « Cryotera ».    Limité à 300 inscrits  
Départ le 23 mars 2025 à **13h30**

Trail 19 km en Relais Mixte ; 1 H & 1 F (10 + 9 km) : Limité à 200 Duos mixtes  
Départ le 23 mars 2025 à **13h30**

Trail Urbain 9 km «Le Mans Of Course »    Limité à 300 inscrits  
Départ le 23 mars 2025 à **15h00**

Courses enfant « Kid Kiprun»: 1,2km – Réservé aux enfants nés de 2012 à 2015  
Départ le 23 mars 2025 à **12h55**

Courses enfant « Décathlon»: 2,4 km – Réservé aux enfants nés de 2010 à 2011  
Départ le 23 mars 2025 à **12h55**

Podiums : à partir de 16 heures

**INSCRIPTIONS :**    Les inscriptions uniquement en ligne sur : Timepulse (adresse à noter)  
Possible sur place, le jour même jusqu'à 30mn avant le départ : **Supplément de 2 €**

**Droits d'inscription (aucune inscription et modification ne sera prise par téléphone)**

Tout engagement sera ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

### **INSCRIPTION :**

- **6 kms** :    6 euros pour les licenciés FFA    - 8 € pour les non licenciés FFA
- **9 kms** :    10 euros pour les licenciés FFA    - 12 € pour les non licenciés FFA
- **19 kms** : 18 euros pour les licenciés FFA    - 20 € pour les non licenciés FFA
- **19 kms relais mixte** : 22 euros par duo si au moins un des deux est licencié,
- 24 euros si aucun des deux n'est licencié FFA
- **Courses enfants** : Gratuit

- **Relais 19 km** : Un dossard par duo mixte qui sera accroché à un porte-dossard que les membres de l'équipe se passeront dans la zone prévue

### **Modifications, neutralisations et annulations**

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans dédommagement pour les coureurs.

### **RETRAIT DES DOSSARDS :**

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par 4 épingles (non fournies). Il ne devra en aucun cas être réduit, ni découpé, ni plié sous peine de disqualification. Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité le 22 mars au magasin Décathlon Le Mans Nord et aussi le 23 mars à partir de 10h30 sur le site de départ : Quai Louis Blanc (esplanade St Hilaire)

### **Parcours prévention Santé :**

Les coureurs **non licenciés FFA**, quelque-soit leur nationalité devront télécharger leur Parcours Prévention Santé complété préalablement sur le site d'inscription Timepulse

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme devront impérativement joindre la photocopie de la licence 2024/2025.

**ATTENTION :** La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du Parcours Prévention Santé renseigné (par sa présentation directe ou celle d'une licence FFA).

### **ACCOMPAGNATEUR**

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours.

### **RAVITAILLEMENT**

Un poste de ravitaillement sera mis en place sur le parcours

**SIGNALISATION :** Barrières, Rubalise et fléchage

**DÉPART et ARRIVÉE :** Quai Louis Blanc – Le Mans

**SERVICE MÉDICAL :** service médical assuré par la Croix Blanche

**SANITAIRES :** Quai Louis Blanc (4 WC chimiques)

**CONSIGNES :** Pas de consignes

### **ASSURANCE**

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants aux épreuves de Le Mans Urban Trail. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

### **LIMITES D'ÂGE :**

**Course 19 kms :** à partir de JU (2007 et avant)

**Course 9 kms et relais :** à partir de JU (2007 et avant)

**Course 6 kms :** à partir de CA (2008 et avant)

**Courses enfants :** de PO à MI (2010-2015)

**RÉCOMPENSES :** Divers lots remis à chaque participant. (récompenses non cumulables)

**19 km - Classement hommes :** 3 premiers du scratch et le premier JU, ES, SE & M0, Master

**19 km - Classement femmes :** 3 premiers du scratch et le premier JU, ES, SE & M0, Master

**19 km relais-mixte Classement :** 3 premiers duos mixtes du scratch « Relais »

**9 km - Classement hommes :** 3 premiers du scratch et le premier JU, ES, SE & M0, Master.

**9 km - Classement femmes :** 3 premières du scratch et la première JU, ES, SE & M0, Master

**6 km - Classement hommes :** 3 premiers du scratch et le premier CA, JU, ES, SE & M0, Master

**6 km - Classement femmes :** 3 premières du scratch et la première CA, JU, ES, SE & M0, Master

### **CONTRÔLE ANTIDOPAGE**

Il peut éventuellement avoir lieu sur place. Dans ce cas les personnes contrôlées recevront leurs récompenses dès la connaissance des résultats antidopage.

### **SÉCURITÉ**

La sécurité de la course sera assurée par l'organisation en ce qui concerne la sécurité routière et le jalonnement sur le circuit.

### **UTILISATION D'IMAGE**

" J'autorise expressément les organisateurs du « Le Mans Urban Trail » ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à «Le Mans Urban Trail», sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**CNIL**

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

**CONCLUSION**

Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses.